

# DOMBES SAÔNE VALLÉE

été 2023

# 50

Le magazine de  
votre Communauté  
de communes

[www.ccdsv.fr](http://www.ccdsv.fr)



TOURISME

## SÉJOURNER À LA MAISON ÉCLUSIÈRE

Ambérieux-en-Dombes / Ars-sur-Formans / Beauregard / Civrieux / Fareins / Frans / Massieux / Misérieux / Parcieux / Rancé / Reyrieux / Savigneux / St-Bernard / St-Didier-de-Formans / St-Jean-de-Thurigneux / Ste-Euphémie / Toussieux / Trévoux / Villeneuve

**Équipement sportif :**  
le gymnase de Saint-  
Didier-de-Formans  
ouvre en septembre

p.7



**Agenda de l'été**  
Faites le plein  
d'animations

p.16

DOMBES  
SAÔNE VALLÉE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



« J'ai de la Renouée du Japon sur mon terrain. Que dois-je faire ? »

Ce n'est pas simple et il n'y a pas de solution miracle. La Renouée du Japon est une plante importée au XIX<sup>e</sup> siècle du Japon dans un but ornemental et qui développe un caractère envahissant sur nos terres. Elle a colonisé les bords de cours d'eau, les terrains aménagés et remaniés, les terrains agricoles et présente à la fois des impacts environnementaux et économiques. Il ne faut surtout pas la gyrobroyer au risque de disséminer des morceaux de la plante et d'augmenter sa propagation. On peut la faucher au pied de façon répétée, 5 à 7 fois par an, en se posant la question des déchets verts ; elle peut être compostée en assurant un suivi du compost. La fauche peut être couplée de la replantation d'espèces locales - sureau, bourdaine, houblon - qui vont lui faire concurrence. La technique la plus efficace reste la pâture par les chèvres et moutons lorsque le terrain s'y prête.

« Je viens d'emménager à Misérieux. Mon voisin m'a dit que l'on pouvait récupérer une poubelle jaune et une carte de déchèterie. Comment dois-je procéder ? »



À la suite de la mise en place de la collecte des emballages légers recyclables en porte-à-porte, la CCDSV a distribué des bacs jaunes dans les 19 communes de Dombes Saône Vallée ainsi que Jassans-Riottier. Pour les habitants de maison individuelle qui n'ont pas encore de bac de tri, il est possible de le récupérer à la CCDSV. Il faut pour cela se munir d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois. Concernant l'accès aux deux déchèteries, il faut se rendre dans la commune de son domicile (avec justificatif d'adresse et carte grise) ou à la CCDSV pour demander un badge d'accès, qui autorise 30 passages annuels gratuits et sur lequel on peut inscrire trois véhicules. Service déchets de la CCDSV : Tél : 04 74 08 97 66- 04 74 00 19 02 - 627 route de Jassans - Trévoux.



« J'aime venir me promener sur le chemin de halage. Où puis-je me garer ? »

Sur les 18km de chemin de halage que compte le territoire, 13 parkings de tailles différentes sont répartis le long de l'itinéraire. Certains sont gérés par la Communauté de communes, d'autres par les communes. Une extension du parking de Parcieux vient d'être réalisée par la Communauté de communes et la capacité a été doublée (115 places contre 59 auparavant). Celui de Mas-sieux vers la station d'épuration sera également amélioré. Cinq nouveaux parkings vont être créés d'ici 2 à 3 ans, dont un à Trévoux, vers le café vélo, avec la création de 80 places environ, des stationnements pour personnes à mobilité réduite, des bornes de recharge électrique et des espaces vélos, et à Fareins trois petits stationnements nature dans un site classé. Ces aménagements sont réalisés pour que les familles, cyclotouristes, pêcheurs, aient un accès direct au chemin de halage, aujourd'hui entièrement dédié aux modes doux. Une signalétique de rabattement depuis la RD 933 vers la Voie bleue et les principaux parkings vient d'être posée sur Trévoux, Beau-regard et Parcieux.



Les 19 communes de Dombes Saône Vallée.

Une question, une remarque ?

Écrivez directement à [contact@ccdsv.fr](mailto:contact@ccdsv.fr)

## SOMMAIRE

**Actualités** 4-5

**Le territoire en action** 6-9

**Acteurs du territoire** 10-11

**Dessine-moi...**  
La Maison  
France Services 12

**Acteurs du territoire : dans le portable de...** 13

**En direct des communes** 14-15

**Expressions politiques** 15

**À vos agendas !** 16



Si le mois de mai nous en a fait douter, les beaux jours sont bien de retour. Ils sont propices, pour les plus chanceux d'entre nous, au repos et aux moments partagés. L'été 2023 annonce aussi, ce que confirment beaucoup de scientifiques, un risque accru de canicules et de sécheresse.

Acteur indéniable de l'environnement à l'échelle de notre territoire, votre communauté de communes reste mobilisée pour contenir les effets de cette évolution avec le plan climat qui se déploie grâce au concours de tous les acteurs du territoire.

Pour les organisateurs d'évènements, un guide sera édité prochainement par la Communauté pour les aider à aller plus loin dans la gestion écoresponsable des manifestations. Côté mobilité, le réseau Saônibus évolue dès septembre avec la mise en place du transport à la demande sur tout le territoire et la desserte des principales zones d'activité, avec un rabattement vers les gares SNCF de proximité.

Pour préserver le cycle de l'eau, la CCDSV réalise d'importants travaux sur nos cours d'eau et investit pour rénover et améliorer les performances de notre réseau d'assainissement. Encore deux stations de traitement d'eaux usées seront réalisées d'ici 2025 à Civrieux et à Savigneux / Ars. À cette échéance, toutes nos stations d'épuration répondront aux critères environnementaux en vigueur.

Contribuer à la transition écologique doit nous conduire aussi à rester solidaire. Dans ce sens, la collectivité initie et coordonne de nombreux projets de services publics.

Pour les habitants ou les touristes, la CCDSV vient d'aménager de superbes gîtes à la Maison éclusière. Pour les 750 élèves du nouveau collège à Saint-Didier-de-Formans et, bien sûr, nos associations sportives, un nouveau gymnase de deux salles, une piste d'athlétisme et un plateau sportif seront ouverts à la rentrée pour un coût de 7,5 M€. Pour les entreprises qui souhaitent s'installer sur le territoire, la troisième phase du parc d'activités Montfray à Fareins est maintenant opérationnelle. Enfin, pour les familles, deux nouvelles crèches seront réalisées, avec des travaux prévus dès 2024, pour celle à Villeneuve.

Tous ces projets sont décidés en concertation, sans aventure financière. À noter que notre budget 2023 a été voté cette année à l'unanimité du conseil communautaire.

Les beaux jours sont là. Je vous souhaite à tous d'en profiter, notamment en participant aux très nombreuses manifestations culturelles et sportives qui animeront votre été sans avoir à partir très loin de chez vous. Décidément, on est vraiment bien en Dombes Saône Vallée !

**Acteur indéniable de l'environnement à l'échelle de notre territoire, votre communauté de communes reste mobilisée.**

**Marc Péchoux**  
Président de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée  
Maire de Trévoux

Numéro 50 - été 2023

Dombes Saône Vallée,  
le magazine de votre  
Communauté de communes  
627 route de Jassans  
01600 Trévoux  
Tél. 04 74 08 97 66

- Directeur de la rédaction : **Marc Péchoux**  
Président de la CCDSV
- Photographies : **CCDSV**  
sauf mentions
- Réalisation/Édition : **Micro 5 Lyon**  
04 37 85 11 22

Illustration en page 12 :  
**Julien Collignon**  
www.co2l.fr

Rédaction : **Marion Gauge**

Imprimé en 18 500 exemplaires  
sur papier 100% recyclé

## Femmes d'hier et d'aujourd'hui

### La voix des femmes

Expositions, spectacles, ciné-échanges, lectures, ateliers, le Pays d'art et d'histoire avec la complicité de la Médiathèque La Passerelle et de nombreux partenaires locaux, a concocté un programme riche du 4 mars au 24 avril à l'occasion de la journée des droits des femmes. Objectif : retracer la place de la femme dans l'histoire, du 18<sup>e</sup> siècle à nos jours et l'évolution de son rôle dans la littérature, le cinéma, la société. Une programmation passionnante qui nous a invités à un voyage où la femme occupe le rôle principal ! ●



## Transport scolaire

### Inscription en ligne

Vous avez jusqu'au 19 juillet pour inscrire votre enfant au service des transports scolaires mis en place par la CCDSV sur [www.ccdsv.fr](http://www.ccdsv.fr). Après cette date, vous encourez une pénalité de 50€ par enfant en cas de retard ou de dossier incomplet. Au-delà du 31 octobre, la pénalité s'élèvera à 100€ par enfant. Les élèves concernés habitent l'une des 19 communes du territoire ou sont inscrits dans un collège ou lycée (public ou privé) situé sur l'une de ces 19 communes. L'inscription et le paiement se font en ligne, muni des pièces justificatives numérisées (justificatif de domicile...). Le service est gratuit, seuls les frais de dossier sont à payer. Ils s'élèvent à 60€ pour un enfant, 50€ supplémentaires pour un deuxième enfant et 20€ supplémentaires à partir du troisième enfant. Après validation du règlement, le titre d'abonnement scolaire se télécharge à distance. ●



Lancement de JEMA à Château Bouchet à Fareins

## Métiers d'art

### De l'or dans les mains

Cette année encore, la CCDSV a offert une très belle vitrine aux artisans d'art de son territoire à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art, le 1<sup>er</sup> et 2 avril à Trévoux et Fareins. Un héron en bois, symbole de l'identité culturelle du territoire et fil rouge de l'événement, s'est invité dans les ateliers pour fêter les 10 ans des Rue[s] des Arts... Pendant deux jours, les visiteurs ont poussé les portes des ateliers à Trévoux et au château Bouchet à Fareins pour découvrir ces hérons et le savoir-faire d'une trentaine d'artisans du territoire. L'occasion d'admirer le tour du potier, les ateliers des artistes plasticiennes, des démonstrations de sculpteurs, le travail de la céramiste, du cartonnier, du tourneur sur bois, ferronnier, les créations des stylistes ou couturières... Plusieurs ateliers découverte étaient proposés par les artisans, customisation d'un héron, dessin, aquarelle, Origami, paper cut. De nombreuses animations ont égayé tout le week-end : diffusion du film "Les Compagnons" à la Passerelle et témoignage d'un sculpteur sur pierre, visite du musée "Trévoux et ses Trésors" avec la présentation du rouet à filer, spectacles d'escrime et orgue de barbarie, exposition de peinture etc. France 3 a d'ailleurs fait le déplacement pour mettre en valeur ces savoir-faire locaux. ●

## Salon du randonneur

### TERRE DE DÉCOUVERTE

A pied ou à vélo, les amateurs de randonnée ou de cyclisme disposent d'un riche terrain de jeu et de balade. 13 boucles de 4 à 24 km sont désormais proposées sur le territoire, avec 218 km de circuits qui traversent toutes les communes et invitent à (re)découvrir les sites naturels et patrimoniaux, notamment d'Ars et Trévoux. Plusieurs d'entre eux sont connectés à la Voie Bleue et empruntent la magnifique estacade à Trévoux. Pour mieux faire connaître ces circuits de randonnée et la Voie bleue, l'office de tourisme Ars-Trévoux et la CCDSV ont participé au salon du randonneur du 24 au 26 mars à la Cité internationale Centre de Congrès de Lyon. En avant-première, une carte présentant la portion de la Voie Bleue entre Mâcon et Lyon (83 km) a été présentée et sera largement diffusée tout l'été à 30 000 exemplaires. C'est un circuit réalisable à vélo en 2 jours, qui répertorie les activités et les découvertes qui jalonnent le parcours (hébergement, restauration, commerces, point d'eau, sites touristiques...). ●



Les professionnels du tourisme sur le stand de la Voie Bleue

## Portes ouvertes

### Mieux comprendre le cycle de l'eau

À l'occasion de la journée mondiale de l'eau, la CCDSV a organisé des visites de la station de traitement des eaux usées de Fareins, exceptionnellement ouverte le 25 mars. Cette visite commentée, gratuite et ouverte à tous y compris aux plus jeunes, était proposée toutes les 30 minutes sans réservation. Une belle occasion de comprendre le cycle de l'eau pour mieux le préserver et de découvrir le fonctionnement d'une station d'épuration. Cet équipement, mis en service en août 2021 et inauguré en octobre dernier, est à la pointe de la réglementation ; il traite l'ensemble des effluents de la commune de Fareins au sein d'une unique station de traitement d'une capacité de 4200 Équivalent Habitants. Un projet porté par la CCDSV pour 3,1 millions d'euros. ●



À la station de traitement à Fareins

## Parcs d'activités

### Montfray : 3<sup>e</sup> phase opérationnelle

Le parc d'activités de Montfray situé à Fareins, poursuit son développement. La 3<sup>e</sup> tranche a été aménagée par la CCDSV et livrée en avril 2023, avec la réalisation de la desserte en voiries et réseaux pour un montant d'1,2 millions d'euros. En tout, 10 hectares ont été viabilisés pour accueillir une dizaine de nouvelles entreprises, ce qui portera à une cinquantaine d'entreprises sur cette zone d'activités, la plus grande du territoire. Cette phase est la première à être équipée d'un éclairage public à led 100% solaire et autonome. Les terrains sont en cours de commercialisation. ●



## Challenge mobilité

### SE DÉPLACER AUTREMENT !

Pour promouvoir les mobilités alternatives à la voiture individuelle, la



CCDSV participe, depuis 2015, au Challenge mobilité début juin et incite tous les acteurs du territoire à se joindre à cette journée organisée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME. Tous les établissements privés, publics ou associatifs, étaient invités à relever le défi d'aller au travail autrement, en train, en transports en commun, en covoiturage, à vélo, à pied ou en combinant plusieurs modes... Pour tester ces solutions, l'ensemble du réseau Saônibus et la location de vélos étaient gratuits. En tant qu'employeur et autorité organisatrice de la mobilité sur son territoire, la CCDSV a doublé ce challenge d'un défi solidaire. 6 agents sur 10 ont fait évoluer leurs habitudes de déplacements ce jour-là. Pour chaque kilomètre parcouru autrement qu'en voiture individuelle par l'un de ses agents, la CCDSV a reversé 5 € à la Croix-Rouge (plafonnés à 1 000 €). ●

## Population

### IL FAIT BON VIVRE EN DOMBES SAÔNE VALLÉE

Richesse de son superbe cadre de vie entre patrimoine naturel et historique, notre territoire séduit toujours autant et a accueilli 619 nouveaux habitants en 2022. Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le territoire comptait 40 845 habitants, selon les chiffres de l'INSEE. Les communes attirant le plus de nouveaux habitants sont Toussieux, Fareins et Parcieux. ●

## Savoir-faire

### Fil'ing, 1<sup>re</sup> "entreprise du patrimoine vivant" du territoire

L'entreprise familiale a posé ses dix métiers à broder dans le Technoparc Saône Vallée de Civrieux en 2012 et brode pour les grands noms du luxe en maroquinerie, prêt-à-porter, accessoires, ameublement, balnéaire... Les points piqués, bourdons, macramés ou incrustations n'ont pas de secret pour les couturières de l'entreprise (on compte 95% de femmes !), qui vient d'être labellisée entreprise du patrimoine vivant. Un coup de projecteur sur ses savoir-faire artisanaux et son engagement pour le Made in France. ●

## Tourisme

# Dormir à la Maison éclusière, “comme dans le temps”

En bordure de la Saône, la Maison éclusière de Parcieux, qui hébergeait autrefois les éclusiers chargés de faire fonctionner le barrage à aiguilles, a retrouvé en juin sa fonction d'hébergement en ouvrant deux gîtes d'étape pour accueillir cyclotouristes, visiteurs ou habitants. Il s'agit de la dernière étape de réhabilitation de ce lieu hors du temps réalisée par la Communauté de communes.

On peut désormais y séjourner à la nuitée, au week-end, à la semaine. Faire une halte à vélo sur l'itinéraire cyclotouristique de la Voie bleue, ou simplement profiter de cette maison séculaire dans un cadre idyllique, en bord de Saône. La décoration a été imaginée avec soin par une décoratrice d'intérieur spécialisée dans l'hébergement touristique. Afin de garder l'âme des lieux, un travail scrupuleux a été mené sur les couleurs, les tapisseries et le mobilier. Des meubles ont été chinés et relookés dans un esprit d'économie circulaire : tables, chaises, lampes anciennes côtoient des meubles neufs et de qualité comme la literie ou les étagères fabriquées sur mesure par un menuisier.

### Un lieu historique rénové petit à petit

Au 1<sup>er</sup> étage, on compte 9 couchages, un dortoir de 6 lits, et une chambre pour 3 personnes, avec cuisine aménagée, salle à manger, salon commun, sanitaires, laverie. Sous les combles, un studio avec espace cuisine, coin couchages et sanitaires peut accueillir 4 personnes. Ces 120m<sup>2</sup> au total reprennent vie après avoir été inoccupés pendant de nombreuses années.

Ce projet marque l'aboutissement d'une réhabilitation entamée en 2011 par la CCDSV, qui loue la Maison éclusière aux Voies Navigables de France (VNF), propriétaire du site. La CCDSV a signé sa 2<sup>e</sup> convention avec VNF en 2021 pour une durée de 15 ans, jusqu'en 2036. Caves transformées en salle d'exposition, création d'un espace café-thé-tisanerie en rez-de-jardin en 2011-2012, espace patrimonial qui retrace la vie des mariniers en 2019, création d'une scène culturelle sur la terrasse en 2020, gîtes d'étape en 2023, ce lieu historique



Nouvelle façade pour la Maison éclusière à Parcieux

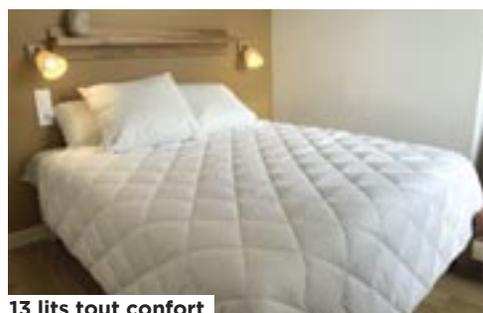


Vaisselle et déco vintage pour une ambiance très conviviale

Créer un lieu unique sur la Voie Bleue, un lieu atypique où se côtoient le tourisme (vélos, hébergement et plaisance), le patrimoine (la vie d'autrefois) et la culture tel a été l'objectif de la Communauté de communes.

rénové petit à petit, revit à la belle saison, d'expositions en concerts, de rencontres en ateliers... La façade de la bâtisse a également fait peau neuve sous les conseils du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de l'Ain associant une façade blanc crème avec des volets bleu lavande. Un projet financé par l'Europe, l'Etat, la Région et le Département dont le coût pour les hébergements s'élève à 380 000 € TTC.

La Maison éclusière est également un point de départ de parcours de randonnées pédestres, un point d'information touristique, un lieu propice à la détente avec des tables de pique-nique et des chaises longues. On peut également y louer des vélos adultes et enfants ou stationner son bateau dans la halte fluviale de 54 emplacements, aménagée également par la Communauté de communes et confiée à un gestionnaire privé Christophe Dutang. La gestion des gîtes, la programmation culturelle, l'ouverture des salles d'exposition et la location des vélos a été confiée par la Communauté de communes à l'association Karakib pour une durée de 3 ans. ●



13 lits tout confort



Pour tout renseignement : [contact@karakib.org](mailto:contact@karakib.org) et [karakib.org](http://karakib.org)

## Économie

Soutien aux commerces de proximité



La CCDSV poursuit sa politique d'aide aux commerces et à l'artisanat de proximité dans les bourgs. Elle a accordé une subvention de 5000 € au glacier artisanal "La crème des glaces", à Ars-sur-Formans, pour la rénovation de ses locaux et l'acquisition de nouveaux matériels, en complément de l'aide de la Région de 10000 €. Guillaume Rimaud élabore ses crèmes glacées avec le lait des vaches de la ferme familiale située à La Chapelle du Châtelard. Du côté de Villeneuve, Séverine Testard et Grégory Champalle ont repris le restaurant Le Brachon, autrefois Relais de la gare, où ils proposent une cuisine française traditionnelle à partir de produits frais et de saison. 5000 € leur ont été accordés par la CCDSV pour les accompagner dans des travaux de rénovation, l'achat d'équipement professionnel et de mobilier en plus des 10000 € de la Région. ●



## Saint-Didier-de-Formans

# Le gymnase ouvre à la rentrée

L'équipement sportif qui accompagne la création du nouveau collège Jean Moulin à Saint-Didier-de-Formans accueille ses premiers pratiquants en septembre.

Propriétaire du foncier, la CCDSV a construit le gymnase dont elle a délégué la maîtrise d'ouvrage au Département de l'Ain, dans un cadre privilégié. C'est au cœur d'un grand parc naturel, où se situait autrefois une propriété de maître et où a également été bâti le collège. Situé à Saint-Didier-de-Formans, à proximité de Reyrieux, Sainte-Euphémie et Trévoux, le gymnase possède deux salles, une grande salle multisports de plus de 1000m<sup>2</sup> avec une hauteur libre de 7 mètres (pour la pratique du handball, volley-ball, basket-ball, badminton, tennis, futsal notamment), un emplacement pour un potentiel futur mur d'escalade et une tribune de 250 places. Une deuxième salle d'activités est dédiée à la pratique des arts martiaux et à la gymnastique.

Très attendu par les associations, le gymnase vient en complément de l'offre d'infrastructures sur le

territoire : il est destiné aux collégiens en journée et aux clubs sportifs les soirs et weekends.

En plus de l'équipement sportif dont le budget global est de 7,5 millions d'euros TTC, la Communauté de communes a pris en charge une partie des espaces communs avec la création d'une gare routière pour les bus et d'un parking de 40 places pour les usagers du collège et du gymnase. Un parking annexe en enrobé drainant et perméable de 56 places est en cours d'aménagement de l'autre côté de la route. Sur un terrain voisin, la CCDSV aménage un anneau de course à pied de 200 mètres avec du sable stabilisé, à destination des collégiens.

Les communes ont, quant à elles, créé des aménagements modes doux pour desservir collège et gymnase et un carrefour giratoire a été aménagé par le Département de l'Ain devant l'établissement scolaire. ●



## Signalétique

### MIEUX IDENTIFIER LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Afin de permettre un meilleur repérage des équipements sportifs intercommunautaires, notamment du complexe sportif de Montfray à Fareins, la CCDSV va installer avant la fin de l'année une signalétique. Celle de Montfray devrait être sur la devanture du bâtiment et sera ainsi visible depuis la route Départementale. À l'intérieur de tous ses gymnases, celui de Montfray, mais aussi le gymnase Jean Compagnon à Reyrieux et le gymnase du lycée à Saint-Didier-de-Formans, des

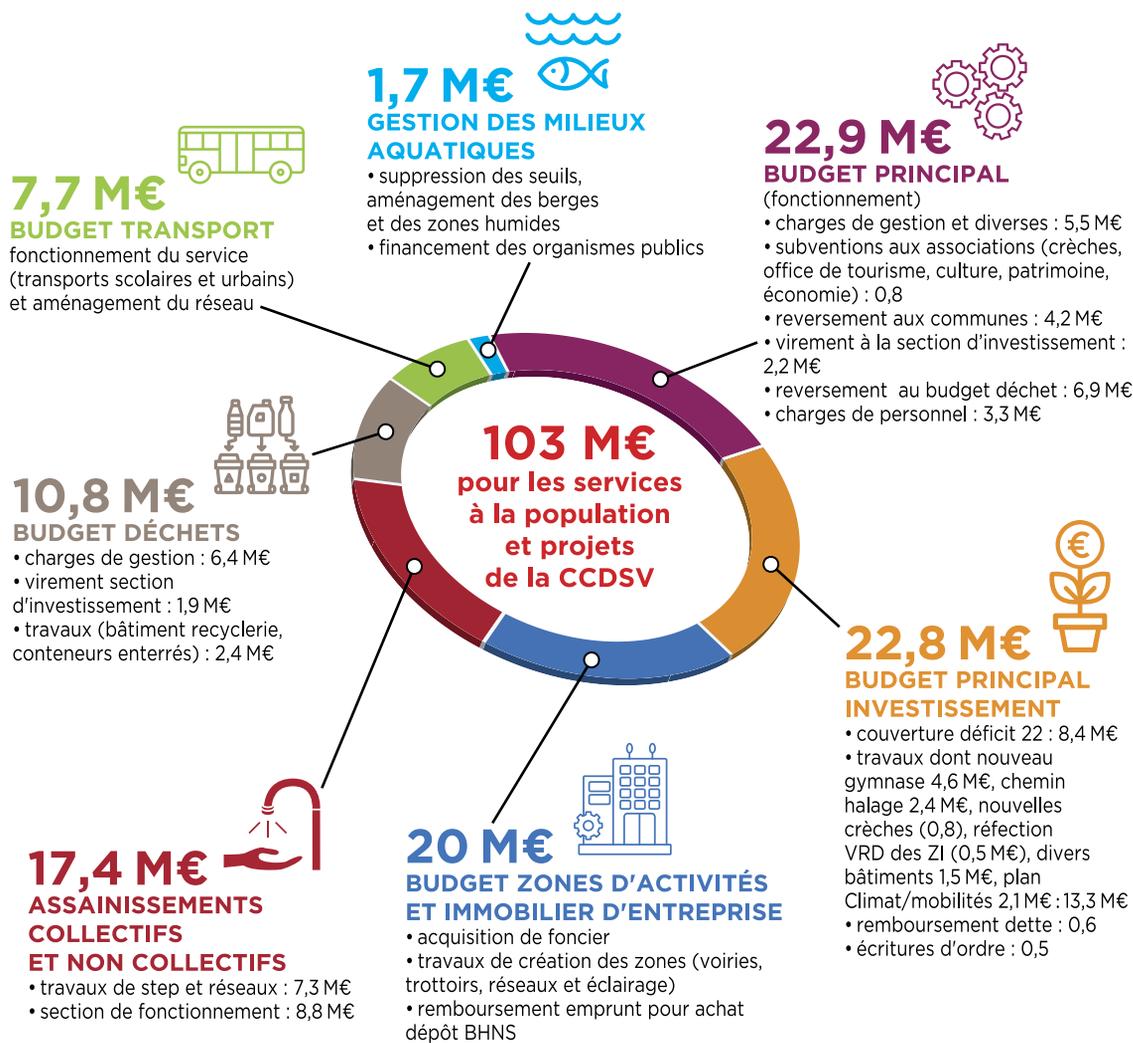
panneaux "Bienvenue" vont être fixés dans les halls d'entrée accompagnés du logo de la CCDSV. Une signalétique adaptée sera également installée sur le nouveau collège Jean Moulin à Saint-Didier. En tant que propriétaire de ces équipements, c'est bien la collectivité qui les finance, les entretient et les fait fonctionner. Les gymnases sont utilisés tour à tour par les écoles, collèges et lycées ainsi que les associations sportives du territoire. ●



Budget 2023

## Un budget engagé et solide

En 2023, la Communauté de communes dispose d'un budget de plus de 103 M€ d'euros tous budgets confondus (fonctionnement et investissement) pour faire fonctionner ses services et mener à bien ses projets.



### LES PRINCIPAUX PROJETS POUR 2023 :

- Fin des travaux sur le nouveau gymnase à St Didier
- Développement des pistes cyclables et parking de covoiturage
- Fin des travaux du halage
- Aménagement de la maison éclusière
- Aménagement de la tranche 3 du parc d'activités de Montfray
- Lancement des études pour les nouvelles stations de Ars/Savigneux et Civrieux
- Réaménagement du bâtiment de la recyclerie

### Plan Climat

## Une avancée reconnue

Validé officiellement par l'État en mars 2023, le Plan Climat (PCAET) traduit la politique ambitieuse de la CCDSV pour le climat, la qualité de l'air et le développement des énergies renouvelables.

En tout, ce sont 40 actions qui vont être conduites sur 6 ans. La majorité d'entre elles ont déjà été lancées sur les thématiques phares comme la mobilité, les économies d'énergie, la prévention des déchets etc., avec des temps d'échanges et de rencontres pour associer les acteurs sur le terrain : élus, entreprises, associations et habitants...

La CCDSV a décroché sa 1<sup>re</sup> étoile au label Climat air énergie au sein du programme européen TETE, Territoire Engagé Transition Ecologique : une reconnaissance de la forte implication de la collectivité sur le plan climat et de la belle progression des actions. Après une première visite officielle en février, un conseiller viendra faire un point d'avancement chaque année. En 2023, des agents vont être recrutés au sein des services transport et services techniques pour poursuivre les actions entamées. ●



## Guide pratique

# Sur le chemin de manifestations plus vertueuses

**N**ous sommes de plus en plus nombreux à organiser des événements festifs, culturels, sportifs sur notre territoire. Un signe positif du dynamisme de nos villes et villages, pour autant, ces événements ont un impact carbone, génèrent des déchets et de la pollution, notamment avec le transport.



Suite à ce constat et pour répondre aux enjeux du plan Climat, la CCDSV a décidé de concevoir un guide pratique éco-responsable à destination des organisateurs d'événements, pour les aider à aller plus loin dans la gestion verte de leurs manifestations. Ce guide prodigue des conseils thématiques, des liens vers des sites d'informations ou des prestataires et des inspirations. Par exemple, proposer une plateforme de covoiturage pour mettre en relation des automobilistes, privilégier les producteurs locaux et les circuits courts quand on fait de la petite restauration, se faire prêter des gobelets réutilisables Ecocup par la CCDSV ...

Vous ne pouvez pas tout appliquer ? Pas de panique, l'objectif est de progresser pas à pas : faire mieux qu'hier... et encore mieux demain ! Au sein de votre équipe, définissez vos objectifs et retenez les solutions que vous vous sentez prêts à mettre en œuvre. À vous



d'inventer vos propres solutions pour aller vers des événements de plus en plus éco-responsables. ●

**Guide diffusé prochainement sur le site [www.ccdsv.fr](http://www.ccdsv.fr), [sortir.ccdsv.fr](http://sortir.ccdsv.fr) et sur les sites des mairies et le nouveau site de l'office de tourisme.**

## Environnement

### LÀ OÙ COULE LA VIE AQUATIQUE

**En Dombes Saône Vallée, les cours d'eau avaient autrefois un lien étroit avec l'activité économique des moulins. Des retenues d'eau sont ainsi encore présentes dans le lit des rivières. Elles servaient autrefois à dévier l'eau vers les moulins qui exploitaient leur force motrice. Toutefois, ces ouvrages hydrauliques créent aujourd'hui des obstacles infranchissables pour la faune aquatique. Cela peut sembler anodin, mais la faune des rivières a, comme nous, besoin de se déplacer pour se nourrir, s'abriter des prédateurs et se reproduire.**

**C'est dans le cadre de sa compétence liée à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) que la CCDSV cherche à restaurer la libre circulation des espèces aquatiques entre la Saône et les principaux affluents de son territoire : le Formans, le Morbier et le Grand Rieu. Deux chantiers menés en 2021 illustrent cette action et permettent désormais aux animaux de franchir les obstacles du Saut-du-Bois à Sainte-Euphémie et de la Torine à Misérieux.**

**A Misérieux, le chantier avait pour objectif d'effacer la "marche d'escalier" de 2 mètres de hauteur présente dans le lit de la rivière. Pour ce faire, le lit du Morbier a été remblayé sur environ 60 mètres de long pour créer un nouveau cours d'eau avec une pente d'écoulement convenable. Cet aménagement permet également de répondre à la demande du propriétaire du moulin de maintenir le bief d'aménagé d'eau au moulin en eau. Les berges, de part et d'autre du nouveau tracé du cours d'eau, ont été réhaussées. Des arbres ont été replantés pour rétablir la ripisylve, la végétation aux abords des cours d'eau, offrant une belle végétation sur le site.**

**À Sainte-Euphémie, 430 mètres de rivière ont été créés afin de**

**contourner l'ouvrage hydraulique qui servait auparavant à dévier les eaux du Morbier pour irriguer les champs agricoles. L'ouvrage a été conservé pour l'agrément du site, très prisé des habitants.**

**Ces deux opérations d'un montant de 447 000 € TTC ont été financées par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Département de l'Ain et la CCDSV.**

**Le nouveau chantier de la GEMAPI sera consacré cet été 2023 au pont situé rue des Moulins à Sainte-Euphémie. Une rampe en enrochement va être conçue après le pont pour supprimer l'obstacle de plus de 1 mètre de hauteur et permettre ainsi aux petites bêtes qui y vivent de circuler librement.**

**De belles vidéos des travaux sont disponibles sur la chaîne YouTube de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée ●**



**Nouveau lit du Morbier à Misérieux**

## Transports en commun

# Saônibus réinvente la mobilité dans et hors du territoire

Relier le bus au train plus facilement avec la desserte de 4 gares en direction de Lyon, et le bus aux parcs d'activités du territoire, c'est l'ambition du nouveau réseau Saônibus qui prend effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023. Désormais, deux nouvelles lignes régulières fonctionnent aux heures de pointe matin et soir.

La ligne 1 Anse TER-Les Échets TER dessert les zones d'activités de Trévoux, Reyrieux, Civrieux et Mionnay, traverse 9 communes au rythme de 10 courses par jour.

La ligne 2 Villefranche-sur-Saône TER Saint-André-de-Corcy TER, traverse également 9 communes avec une fréquence de 12 courses par jour et dessert la zone industrielle de Montfray à Fareins.

Cette nouvelle offre, pensée dans le cadre du plan de mobilité simplifié, après concertation avec les élus et une enquête auprès des habitants, vise à faciliter les déplacements à l'intérieur du territoire vers les centralités locales et parcs d'activités et vers l'extérieur avec des horaires calés sur ceux des trains, pour les actifs. Le transport à la demande (TAD) évolue lui aussi sur le territoire avec des arrêts identifiés pour rejoindre les lignes Saônibus ou les pôles de services du territoire. Toutes les communes sont desservies par ce service.

À l'horizon fin 2026-début 2027, le Bus

à Haut Niveau de Service (BHNS) permettra de relier Trévoux à Lyon en moins d'1h, en empruntant notamment l'ancienne ligne de chemin de fer entre Sathonay et Trévoux. La CCDSV travaille en concertation avec les autres autorités organisatrices de la mobilité, comme le Sytral, sur la Métropole de Lyon,

pour connecter au mieux les réseaux et développer une offre plurielle et complémentaire à la voiture pour se déplacer durablement : bus, modes doux, Voie bleue etc. ●

**Transport à la demande (TAD) :**

**Le service se fait sur inscription tous les jours sauf dimanche, au plus tard la veille avant 17h ou le vendredi pour le lundi, au 04 72 08 99 88 ou par mail [saonibus@transdev.com](mailto:saonibus@transdev.com)**



## Petite enfance

# Deux nouvelles crèches pour accueillir les bambins

Afin de répondre aux besoins du territoire en constante évolution démographique, la CCDSV projette de créer deux nouvelles crèches à Villeneuve et Trévoux.

En 10 ans, la population en Dombes Saône Vallée a augmenté de +14%, une croissance principalement due à l'arrivée de nouveaux habitants séduits par la proximité avec la Métropole lyonnaise et son bassin d'emplois. Le taux de population active de notre territoire est très élevé (79% contre 74% de moyenne nationale). Parmi ces actifs, les deux parents travaillent dans 90% des cas d'où un besoin croissant de solutions pour faire garder les jeunes enfants.

Face à cette demande, la CCDSV a développé au fil des années une offre conséquente (voir l'encadré ci-contre). Elle reste cependant insuffisante pour couvrir l'ensemble des besoins, comme en témoignent les listes d'attente des crèches.

Pour accompagner les familles, les élus communautaires ont décidé la création de deux multi-accueil d'ici 2026. Afin d'étudier la meilleure localisation sur

le territoire, plusieurs critères ont été pris en compte : le bassin de population, les flux domicile-travail, les listes d'attente des crèches existantes, etc. Les communes ont ensuite été consultées sur leurs terrains disponibles, plateaux à aménager ou locaux à réhabiliter.

Le premier projet sera localisé au nord du territoire, au cœur du village de Villeneuve. Il s'agit d'une crèche de 36 places sur une parcelle de 1 200 m<sup>2</sup>. Le terrain, mis à disposition gracieusement par la commune, bénéficie de la proximité des écoles et du centre de loisirs. L'opération, d'un coût global de 1,9 M HT, bénéficie du soutien financier de la CAF, du Département de l'Ain, de l'État et de la Région AURA. Le dépôt de permis de construire est attendu fin 2023, suivi de 18 mois de travaux, pour une ouverture prévisionnelle en septembre 2025.

Le deuxième projet est situé à Trévoux, à proximité immédiate de la future gare du BHNS. Il est en cours d'étude de faisabilité. ●

## L'offre sur le territoire

- 179 places dans 6 crèches publiques accueillent 298 enfants
- 20 places en crèches interentreprises
- 58 places en micro-crèches (+ 48 nouvelles places d'ici 2024)
- 176 enfants sur liste d'attente au dernier recensement

## Recyclage

# Avec Les Alchimistes, les habitants de Trévoux compostent

L'entreprise solidaire d'utilité sociale Les Alchimistes collecte et composte des déchets alimentaires, pour un juste retour à la terre. Ségolène Bregeon, responsable du développement commercial, nous explique la démarche en cours à Trévoux.

### Qui sont Les alchimistes ?

Le réseau Les alchimistes est présent sur 13 territoires en France, proches des zones urbaines et périurbaines où il y a peu de jardins et de solutions pour collecter les déchets alimentaires et les valoriser en compost. Notre entreprise locale de Vénissieux emploie 24 personnes dont 60% des opérateurs sont éloignés de l'emploi et issus de chantiers d'insertion. Notre périmètre d'intervention couvre la Métropole de Lyon dans un rayon de 60km. Nous travaillons notamment avec les



La CCDSV souhaite que cette expérimentation soit déployée à terme dans tous les centres bourg des 19 communes. Faire du compost permet de réduire ses déchets et de nourrir les sols pour qu'ils soient en bonne santé.

collectivités qui souhaitent collecter les déchets alimentaires des habitants mais également des professionnels, soit 4 000 tonnes par an.

### Quelle expérimentation menez-vous avec les habitants de Trévoux ?

Elle a démarré en janvier 2023 pour 1 an et est portée par le Sytraival, le Syndicat mixte d'élimination, de traitement et de valorisation des déchets Beaujolais-Dombes, en partenariat avec la CCDSV. 7 bornes d'apport volontaire ont été installées dans le centre-bourg de Trévoux, pour toucher 2 100 habitants. En partenariat avec La Recyclerie de Trévoux, nous avons sensibilisé les habitants au travers d'animations sur le marché ou encore en distribuant en porte-à-porte un kit de tri, composé d'un bio seau, de sacs kraft et des consignes de tri. Une sensibilisation a été également faite auprès des élèves de 4 établissements scolaires de Trévoux.

### Est-ce un succès ?

Oui, les Trévoltiens se sont appropriés le projet. Un habitant produit en moyenne 62 kilos de déchets alimentaires par an, ce qui correspond à 1/3 de nos poubelles. L'objectif est de capter 20% de ce gisement, soit 12 kilos/an. A date et en se projetant sur une année complète, nous atteignons la moyenne de 15 kilos par habitant pour Trévoux, avec une très



bonne qualité de tri ! Les bacs sont collectés 2 à 3 fois par semaine, changés et lavés. Arrivés à Vénissieux, les déchets sont pesés, triés, broyés et mélangés avec du broyat de bois (mélange d'azote et de carbone), pour devenir du compost au bout de 4 mois. Le volume repart chez des céréaliers et un maraîcher, mais aussi à Trévoux puisque des sachets de compost ont été distribués au marché de Trévoux le 1<sup>er</sup> avril. Face à ces bons résultats, la CCDSV a installé une seconde borne boulevard des combattants à Trévoux. ●

## Gifetal fournit les Jeux Olympiques de Paris : « Le plus gros chantier d'Europe »

Installée sur le Technoparc Saône Vallée de Civrieux depuis 2018, l'entreprise Gifetal est un des principaux fabricants français de garde-corps en aluminium pour les professionnels du bâtiment, métalliers, serruriers...

De ses 4 000 m<sup>2</sup> d'ateliers, sortent chaque jour des garde-corps qui vont équiper les balcons du village des athlètes de Saint-Ouen, pour les JO de Paris, 3,5 km de structure barreaudée pour un marché de 500 000 euros : « C'est le plus gros chantier d'Europe en cours, une belle vitrine et un gage de qualité et de sérieux », annonce Quentin Wagner, directeur général de l'entreprise familiale fondée par son grand-père il y a une cinquantaine d'années, avant d'être rachetée par son père Jean-Luc Wagner, en 1994. Aujourd'hui, Gifetal emploie 45 personnes. Grâce à un outil de production à la pointe de l'innovation, une fonderie intégrée qui lui permet réactivité et maîtrise des coûts, l'entreprise dessine, conçoit et fabrique ses pièces sur-mesure, sauf l'extrusion et le thermolaquage. « C'est de l'artisanat industriel », estime Quentin Wagner, intarissable sur les avantages de l'aluminium, alliage qui ne rouille pas et est recyclable à l'infini. ●

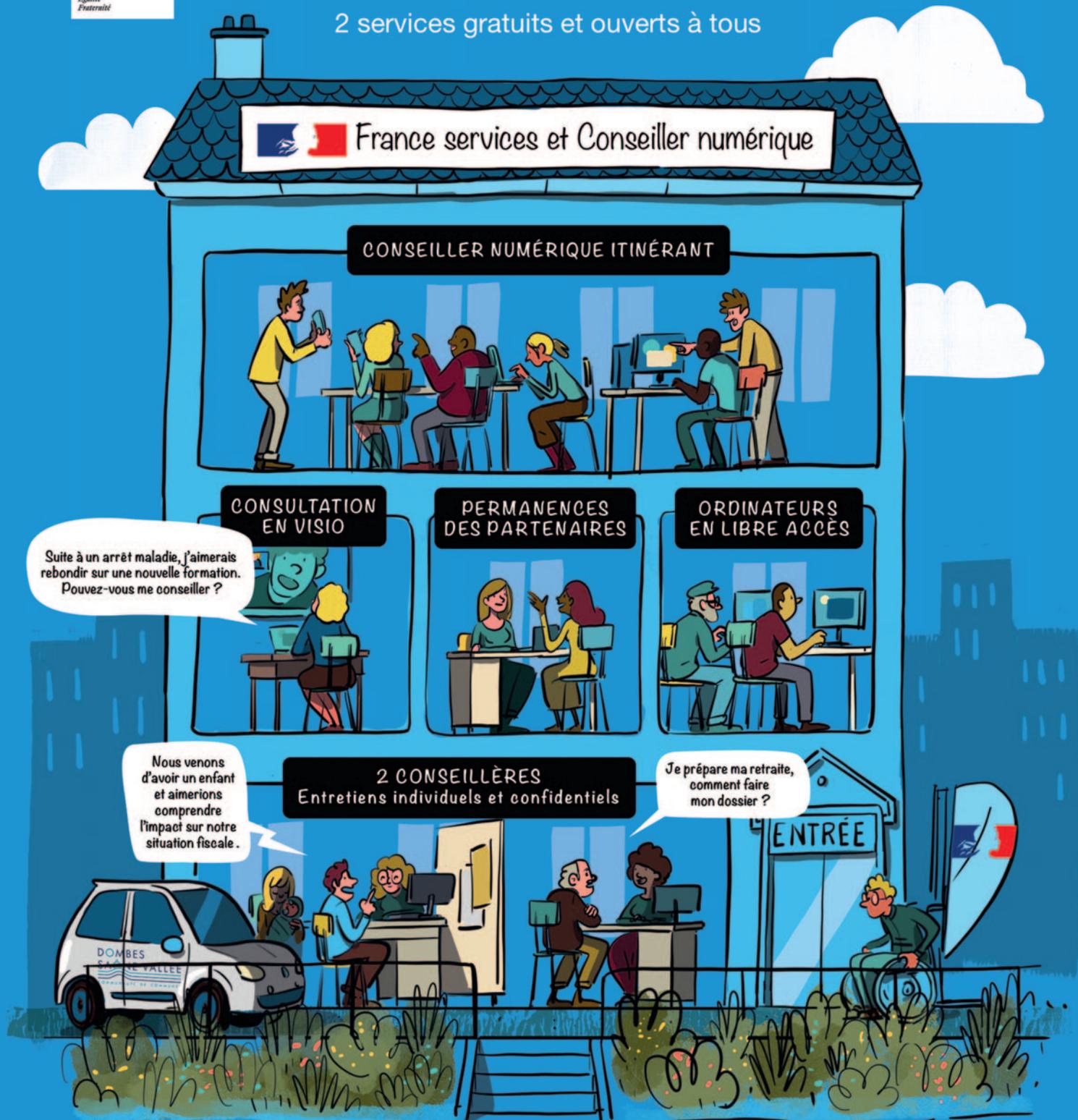


Quentin Wagner, directeur général de Gifetal qui travaille essentiellement pour le marché français et outre-mer, exporte un peu en Belgique, Suisse et s'intéresse aujourd'hui à l'Allemagne.



## VOUS EXPLIQUER, VOUS CONSEILLER ET VOUS ACCOMPAGNER

2 services gratuits et ouverts à tous



Suite à un arrêt maladie, j'aimerais rebondir sur une nouvelle formation. Pouvez-vous me conseiller ?

Nous venons d'avoir un enfant et aimerions comprendre l'impact sur notre situation fiscale.

Je prépare ma retraite, comment faire mon dossier ?

### PERMANENCES DES PARTENAIRES

Accès à la justice, lutte contre les violences, maintien ou retour à l'emploi pour les personnes malades ou handicapées.

### CONSEILLER NUMÉRIQUE ITINÉRANT

Infos et inscriptions le lundi entre 14h et 16h45  
07 61 17 98 64.  
Laisser un message, il vous rappellera.

### FRANCE SERVICES DOMBES SAÔNE VALLÉE

1 rue de la gare 01600 Trévoux  
(Ancienne trésorerie de Trévoux)  
09 70 21 22 93  
france.services@ccdsv.fr

DOMBES SAÔNE VALLÉE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## LA PERSONNE QUE VOUS APPELEZ LE PLUS ?

*C'est mon secrétariat de mairie, composé de deux personnes, Marie-Odile Prat et Pascale Dupras. Je m'appuie beaucoup sur elles pour toutes les questions qui concernent le village, un sujet d'urbanisme, d'école... Il n'y a pas une semaine sans que je sois également en contact avec Samuel Lachaize, le directeur général des services de la CCDSV, pour caler une réunion, prendre une décision sur un recrutement. Il y a à la fois des renouvellements de contrats et l'arrivée de nouveaux collaborateurs pour nous accompagner dans nos nouvelles missions et pour mener à bien tous nos projets.*



## QUEL EST VOTRE FOND D'ECRAN ?

*Ce sont les trois femmes de ma vie : ma compagne Audrey, et mes deux filles Vérane, 17 ans et Mélissande, 15 ans. Ma famille me donne toute l'énergie et le soutien dont j'ai besoin au quotidien.*

## VOTRE DERNIER SMS RECU ?

*C'est un message de Géraldine Raynal, la directrice administrative et financière de la CCDSV me demandant de valider des dépenses et recettes. Il y a de nombreuses validations en ligne à distance dans l'exécution de notre budget, au moins deux à trois par semaine. Les enjeux financiers sont très importants : ce sont plus de 50 millions d'euros qui ont été dépensés en fonctionnement et en investissement en 2022 sur notre territoire. Il y a plusieurs budgets à piloter, le budget principal et ceux annexes des assainissements collectif et non collectif, des zones d'activités, de l'immobilier d'entreprise, des transports, de GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations), des déchets...*

## LE TEMPS D'UTILISATION QUOTIDIEN ?

*Beaucoup trop ! Je dirais au moins 2h par jour. Mon téléphone est ouvert en permanence. Avec la mairie, j'utilise mon portable personnel et je donne mon numéro assez facilement. Je peux être contacté à tout moment par les pompiers, les gendarmes, les habitants. J'ai également un portable professionnel dédié, et j'ai beaucoup d'échanges avec les 27 collectivités du Pays de Gex avec lesquelles je collabore.*

## DANS LE PORTABLE DE

## Stéphane Berthomieu

Stéphane Berthomieu est maire de Saint-Jean-de-Thurigneux et vice-président de la CCDSV en charge des finances, des ressources humaines et de la mutualisation. Sur le plan professionnel, il est conseiller aux décideurs locaux à la direction départementale des finances publiques de l'Ain.

## LA DERNIERE PHOTO QUE VOUS AVEZ PRISE ?

*Il s'agit du carrefour du village sur lequel va être implanté une œuvre d'art dans le cadre de la biennale Art Fareins qui se tient jusqu'à fin juillet. C'est une œuvre contemporaine en métal de Bruno Guihéneuf. J'ai été contacté par Monsieur Fabry, le président d'Art Fareins, grâce à Yves Dumoulin, le maire de Fareins, pour être partenaire de cette opération. La CCDSV participe au financement de cette biennale. C'est l'occasion de faire rayonner notre village et d'amener l'art dans nos campagnes.*

## QUELLES SONT VOS APPLICATIONS PREFEREES ?

*Je me sers régulièrement de Panneau Pocket pour Saint-Jean-de-Thurigneux, une application où nous diffusons toutes les actualités du village. C'est un outil très simple pour se tenir informé ! J'utilise aussi Whatsapp à travers plusieurs groupes. Il y a celui des élus du Conseil municipal, le groupe de la commission communication avec lequel nous échangeons notamment sur la production de Thurimag', notre gazette locale qui sort quatre fois par an, et le groupe de la commission action sociale pour toutes les manifestations du village et les actions en direction de nos aînés.*

## VOTRE DERNIER SMS ENVOYE ?

*C'est un SMS groupé à mes trois adjoints sur lesquels je compte beaucoup, Jean-Pierre Ribault, Isabelle Rognard, Jean-Louis Laissard, pour les rassurer sur la bonne réception des bouteilles d'eau pour notre école, à la suite de la coupure d'eau qui a eu lieu sur une journée dans le cadre des travaux de raccordement du réseau d'eau sur Monthieux. C'est aussi ça le quotidien d'un maire !*

## LA SONNERIE QUAND ON VOUS APPELLE ?

*C'est la sonnerie classique de mon téléphone portable, elle est assez standard. Avant c'était une musique d'Art Mengo. J'apprécie particulièrement la chanson française, des artistes comme Dominique A et Charlélie Couture. La CCDSV porte des actions culturelles sur notre territoire. Nous avons grâce à son soutien le projet d'organiser un concert de chansons françaises "Les amants de Saint-Jean" lors de notre fête patronale du plan d'eau à Saint-Jean-de-Thurigneux en juin 2024.*

## Saint-Didier-de-Formans

### PRIORITÉ SÉCURITÉ ROUTE DE TRÉVOUX

Sur 1,4 km le long de la RD 28H, du centre bourg au nouveau collège, un chantier important vient de s'achever. Création de trottoirs, ralentisseurs et écluses routières ainsi qu'une chaussée à voie centrale banalisée et un éclairage renforcé permettent de sécuriser la circulation des cyclistes et des piétons. Dans le même temps, les réseaux secs ont été enfouis, le réseau d'eaux pluviales a été créé et le réseau d'eau potable remanié. Coût du projet : 1,8 M € financés par la commune avec une aide de la CCDSV, de l'État, la Région et du Département. ●



## Fareins

### Sculptures & parcs en Val de Saône

Depuis 10 ans, la Biennale ArtFareins s'efforce de relever un défi : présenter le meilleur de la sculpture contemporaine au public le plus large. Que chacun, quelle que soit son expérience, puisse découvrir la qualité et la diversité de la création contemporaine. En 2023, autour de deux artistes invités, Rachid Khimoune (Paris) et Michel



Lucotte (Côte d'Or), ce sont 25 autres candidats qui ont été sélectionnés, avec toujours la même exigence de qualité. Deux d'entre eux, Paty Sonville (Belgique) et Philippe Pousset (Bretagne), réaliseront une œuvre sous les yeux des visiteurs à l'occasion du symposium. En résidence, Mathilde Pénicaud (Beaujolais) accompagnera l'école de Fareins dans la réalisation d'une œuvre avec les élèves.



Du 3 juin au 16 juillet 2023, les œuvres seront librement accessibles dans le parc et le château Bouchet à Fareins ouverts à tous (entrée libre et gratuite week-end et jours fériés) et dans les espaces publics de Trévoux, Parcieux, Saint-Bernard et Saint-Jean-de-Thurigneux. ●

Plus d'infos sur [www.artfareins.com](http://www.artfareins.com)



## Ars-sur-Formans

### Ça bouge dans le centre bourg !

Une toute nouvelle agence immobilière myStone s'est installée au cœur du village d'Ars, 347 rue Jean-Marie Vianney, et couvre les secteurs Val de Saône sud et Dombes. L'équipe est composée de 4 professionnels spécialisés en vente, gestion, location et syndic de copropriété. Par ailleurs, le distributeur automatique de billets est de nouveau en service. Les travaux ont été réalisés par La Poste, prestataire de l'équipement. ●

## Ambérieux-en-Dombes

### UN HABITAT BIGÉNÉRATIONNEL

La Maison de Blandine a ouvert ses portes en juin dans le centre du village d'Ambérieux-en-Dombes. Elle accueille des seniors dans des appartements privés, et dans des studios, des jeunes qui participent à la vie de la maison. Étudiants ou jeunes actifs et personnes âgées vivent désormais ensemble, chacun dans son appartement, et tous partagent des moments de convivialité, à travers un programme d'animation, de nombreux espaces communs et un jardin potager. La mairie a accueilli positivement cette solution d'habitat innovante ! ●



## Rancé

## Du pain en continu

**Longtemps attendu par les Rancéens, un distributeur de pain qui faisait défaut au village, a été installé en mars dernier sur le City Stade.**

**Après plusieurs tentatives pour trouver un partenaire, la mairie a retenu l'entreprise locale Ain Pain Distrib pour en assurer la gestion.**

**Les pains et viennoiseries sont fabriqués par des boulangers des communes voisines et garantissent ainsi des produits de qualité, disponibles 24h/24.**

**Une initiative fort appréciée des habitants, venus nombreux découvrir les produits proposés. ●**



Fabien Bihler, maire de Rancé avec le gérant d'Ain Pain Distrib

## Reyrieux

## Nos services techniques ont du talent !

**F**abien Issartel, 44 ans, agent des services techniques à la mairie de Reyrieux s'est illustré par une médaille d'or en catégorie carrelage lors des 10<sup>e</sup> Abylympics, le championnat du monde des métiers des personnes en situation de handicap. « *La compétition m'apporte un encouragement. Elle permet de me montrer que je suis capable de faire des choses, de me mesurer à moi-même* », confie Fabien.

Son mantra : Donner envie de faire son métier. « *Il ne faut pas avoir peur des travaux manuels. Quand c'est bien fait, c'est très gratifiant et épanouissant. On se sent remonté quand notre travail est admiré.* » Bien sûr, il a fait partie de l'équipe qui a rénové et rajeuni les locaux de la mairie de Reyrieux. ●



## À mi-mandat, où en sommes-nous des difficultés de logement ?

Lors de la constitution de notre groupe au sein du conseil communautaire en 2020, nous avons exposé les objectifs prioritaires du mandat :

- améliorer le cadre de vie,
- améliorer les conditions de vie et de sécurité des habitants et en particulier des plus fragiles d'entre nous,
- mieux vivre ensemble,
- réduire les inégalités,
- mettre en œuvre de manière forte la transition écologique.

Un des points importants pour répondre à ces objectifs est le logement. Réaliser un Plan Local d'Urbanisme à l'échelle intercommunale est indispensable pour assurer une cohérence, préparer un avenir durable et préserver l'environnement et la biodiversité.

Le Programme Local de l'Habitat est également un outil nécessaire pour répondre aux besoins du territoire et de ses habitants en se fixant collectivement les orientations et en mettant en place des actions concrètes. Le dernier avait été élaboré pour la période 2012/2017. Nous avons proposé alors de remettre en œuvre un tel programme dès le début de mandat, sans oublier le logement d'urgence pour les personnes en situation de violences conjugales.

Aujourd'hui :

- Les jeunes ménages,
- les personnes seules,
- les familles monoparentales,
- les personnes porteuses de handicap,
- les personnes âgées,
- les salariés des entreprises du territoire,

rencontrent tous d'importantes difficultés à trouver des logements accessibles. Alors que nous sommes à mi-mandat, rien n'a encore été proposé par l'exécutif et les problématiques de logement sont encore plus prégnantes qu'il y a 3 ans.

Qu'attend M. Péchoux et son exécutif pour se mettre à l'ouvrage ?

Par ailleurs, nous souhaitons manifester notre désaccord sur la décision, brutale et sans concertation, du maire de Trévoux, de fermer l'espace de loisirs et de baignade des Cascades, au détriment des besoins des habitants et en contradiction avec le développement touristique.

Patrick Charrondière pour le groupe Ecologie, Citoyenneté et Solidarité

### Une Communauté de Communes ne doit pas être une superstructure à gouvernance verticale mais doit demeurer un outil équitable au service de ses communes membres, y compris les plus petites.

On nous parle beaucoup de l'attractivité de notre territoire due à la dynamique de nos zones d'activités en plein développement sur la CCDSV. C'est bien là le résultat de l'investissement de plusieurs mandats et c'est aujourd'hui une chance pour l'emploi dans notre secteur.

Mais savez-vous que ces zones d'activités sont souvent situées dans les petites communes de la ComCom ?

Or, on s'aperçoit que beaucoup d'équipements communautaires sont réalisés à Trévoux, la ville centre de la CCDSV.

Certes, le Président de la CCDSV et Maire de Trévoux nous répète que ces équipements bénéficient à tous les habitants du territoire mais la réalité reste qu'ils ne sont pas situés dans nos villages, artisans des zones économiques et donc de la recette fiscale.

Pourtant il est évident que lorsqu'un village dispose de l'installation d'un équipement communautaire (crèche, relais d'assistantes maternelles, gymnase, terrain de sport, etc...), il bénéficie directement d'une dynamique grâce à cet équipement, un plus pour son image de village tourné vers l'avenir.

Lors du débat d'orientation budgétaire et lors du vote du budget (budget équilibré que j'ai voté), au moment où Trévoux réclame une nouvelle crèche, c'est la demande que j'ai formulée au Président Marc Péchoux : mieux répartir les futurs équipements communautaires dans les communes membres de la CCDSV, y compris les plus petites.

Nous sommes à mi-mandat et il reste 3 ans pour initier et planifier cette réalisation d'équipements communautaires équitablement répartis dans nos communes comme par exemple des équipements sportifs ou des lieux d'accueil de petite enfance.

Nous serons attentifs au signal que va envoyer le Président Marc Péchoux en réponse.

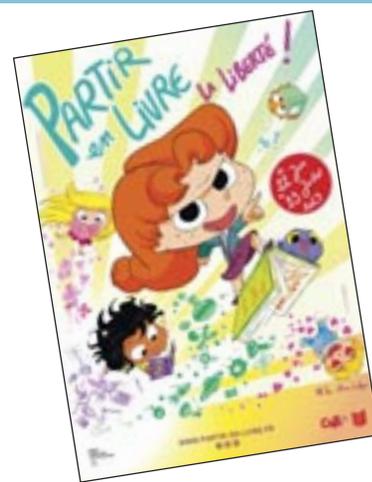
Bernard Rey

# À VOS AGENDAS !

Festival tout public

## Partir en livre

Pour fêter la littérature jeunesse et promouvoir la lecture auprès des plus jeunes, la médiathèque intercommunale La Passerelle et les bibliothèques communales prennent part au festival national "Partir en livre", du 28 juin au 23 juillet. Au programme : atelier pâtisserie, lectures et jeux-goûters en plein air, sorties en librairie pour participer aux achats des futurs livres de la médiathèque, ateliers créatifs, ateliers BD... Le temps fort de ce festival familial est le 20 juillet de 10h à 18h à la Maison éclusière avec ateliers de cirque, lectures, siestes musicales, jeux en bois, jeux de société, jeu autour du tri sélectif, et à 18h, le spectacle dès 2 ans proposé par la compagnie Ces temps-ci, intitulé "J'ai avalé un pépin". ● Inscription aux ateliers obligatoire. Programme complet sur [bibliotheques.ccdsv.fr](http://bibliotheques.ccdsv.fr)



### # JUIN / JUILLET

Du 3 juin au 16 juillet

#### Biennale ArtFareins

Exposition de sculptures  
Château Bouchet à Fareins et  
d'autres lieux du Val de Saône  
Samedis, dimanches et jours fériés  
de 11h à 19h / Entrée libre  
Infos sur [www.artfareins.com](http://www.artfareins.com)



Du 3 juin au 16 juillet

#### Exposition 10 ans Rue des Arts

Accès libre les samedis et  
dimanches  
Samedi 3 juin à 11h  
Nocturne le jeudi 13 juillet  
Pavillon des arts, place de  
la passerelle à Trévoux

Jusqu'au  
3 décembre 2023

#### Marché de la création

1<sup>er</sup> dimanche du mois, de 10h à 18h  
Salle des fêtes, Trévoux  
(Bd des combattants).

1<sup>er</sup> juillet

#### "Entre pinces"

Cirque  
17h  
Parc Maurice Chevalier, Reyrieux



7 juillet

#### Ciné plein air - Le cheval venu de la mer

22h15  
Saint-Jean-de-  
Thurigneux, derrière  
la salle des fêtes



8 juillet

#### Ciné plein air - Top Gun : Maverick

22h15  
Saint-Bernard,  
terrain de foot



8 juillet

#### Tournoi Mario Kart

10h à 12h  
Médiathèque intercommunale  
La Passerelle



Du 11 juillet au 29 juillet

#### "Que le meilleur gagne"

Jeux de société et puzzles  
Espace jeunesse de la  
médiathèque intercommunale  
La Passerelle  
Horaires d'ouverture de la  
médiathèque

### ÉVÈNEMENTS

Du 28 juin au 23 juillet

Partir en livre - Festival  
du livre pour la jeunesse  
La médiathèque intercommunale  
La Passerelle et les bibliothèques  
de Sainte-Euphémie, Massieux  
et Fareins vous proposent un  
programme d'animations pour  
la jeunesse (*lire plus haut*).

20 juillet

#### Ateliers cirque

9h30 à 11h (enfants de 7 à 10 ans)  
11h à 12h30 (dès 11 ans)  
Maison éclusière, Parcieux

À petit pas

9h30 à 10h (6 mois à 3 ans)  
Maison éclusière, Parcieux

20 juillet

#### "J'ai avalé un pépin"

Spectacle jeune public  
18h  
Maison éclusière, Parcieux



21, 22 et 23 juillet

#### Les fantastiques de Trévoux

Spectacle médiéval  
17h  
Château fort, Trévoux

23 juillet

#### "Le parc à l'envers"

Balade sensorielle  
11h  
Domaine de Cibeins, Misérieux

24 juillet

#### Trio Wieder, Gansch & Paul

Cuivre en Dombes  
21h  
Château, Civrieux

27 juillet

#### Rock in live

"La soirée des standards"  
Concert de rock  
20h30  
Salle polyvalente, Villeneuve

### # AOÛT

3 au 4 août

#### Fête du Saint Curé d'Ars

Activités et messes  
Ars-sur-Formans

### Événements ouverts à tous

5 août

#### Piano du lac

Concert de musiques classiques  
et traditionnelles  
19h30  
Etang de Frans



### # SEPTEMBRE

16 et 17 septembre

Journées du patrimoine  
Territoire Dombes Saône Vallée

16 au 22 septembre

Semaine de la mobilité

23 septembre

#### Évènement culturel

Porté par le Département  
de l'Ain à Cibeins

### # OCTOBRE

13, 14, 15 octobre

#### 10 ans de La Passerelle

Animations autour du temps qui  
passe avec la médiathèque,  
le cinéma, l'harmonie de Trévoux...  
Ambiance retour vers le futur !

Consultez l'agenda et annoncez  
vos événements sur le portail



### Pour en savoir + :

Office de tourisme

• Ars Trévoux

au 04 74 00 36 32 ou  
sur [ars-trevoux.com](http://ars-trevoux.com)